



VALERIE DE BUE

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE L'INFORMATIQUE, DE LA
SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE, EN CHARGE DES ALLOCATIONS
FAMILIALES, DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA SECURITE
ROUTIERE

Jambes, le 30 mars 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ouverture d'une procédure de classement pour la Villa Dewez à Loverval (Gerpennes)

La Ministre Valérie De Bue, en charge du Patrimoine, a lancé une **procédure en vue du classement éventuel comme monument de la Villa Dewez** située dans le lotissement du Grand Chéniat à Loverval (Gerpennes).

La villa privée est un témoin remarquable du mouvement Art déco, traditionnellement réservé aux bâtiments et espaces commerciaux. Cette maison cossue se démarque par l'utilisation de matériaux de construction modernes et traditionnels comme le stuc, le marbre, l'acier et des vitraux encore intacts.

La Villa Dewez a été pensée par l'architecte-ensemblier Marcel Depelsenaire, qui a dessiné avec soin et précision chaque élément des équipements intérieurs (cheminées, vitraux, ferronneries...). L'ensemble de ces éléments offre un résultat particulièrement homogène et intégré à la nature qui l'entoure.

Les façades, les toitures, les vitraux et menuiseries, les ferronneries et le corps des cheminées sont visés par la procédure de classement.

L'ouverture de cette procédure de protection participe à la volonté de la Ministre de mieux protéger le patrimoine du XX^{ème} siècle.

Une enquête publique sera lancée prochainement, ainsi que des demandes d'avis aux instances concernées. Ensuite, l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) présentera une synthèse de tous les avis reçus. **Si cette dernière est positive, un arrêté de classement sera proposé** à la signature de la Ministre De Bue.



©IRPA-KIK, Bruxelles